

POLITIQUE

PARTIELLES : ON VOTE LE 8 AOÛT

La Cénap a fixé au 8 août la tenue des partielles, deux sénatoriales (à Lébamba et dans le Haut-Como) et une législative, à Bitam. Prenant acte du cas de force majeure invoqué par le gouvernement, la Cour constitutionnelle avait fait du 5 septembre la date butoir pour l'organisation de ces scrutins.

Page 2

FAIT DIVERS

MEURTRIER DE SON AMI

Un désaccord qui dégénère en drame. Serge Pandi a ôté la vie à Servais Nziengui, dernièrement au village Mbè-Akelayong (Haut-Como). Les deux amis, employés sur un chantier forestier, s'étaient opposés sur les modalités de partage de vivres. Le meurtrier a été écroué à la prison d'Oyem.

Page 9

FAIT DIVERS

TUÉ PAR UN COMPULSEUR



Hamed Maxime Tangoue, 27 ans, employé à la Société générale d'alimentation (Sipagel), au carrefour Léon-Mba, est mort mercredi, écrasé par un compulseur de chambre froide. La victime tentait, en compagnie de ses collègues, de monter l'engin de 250 kg sur une dalle lorsque le drame est survenu.

Page 9

ÉCONOMIE

OPRAG : ENCORE DES BÉNÉFICES !



Nouvel exercice satisfaisant, au plan financier, pour l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag). Le Conseil d'administration, qui s'est réuni hier, a pris connaissance de l'augmentation de 4,1% du bénéfice net de l'entreprise l'an dernier (891 millions de francs, contre 855,6 millions en 2013).

Page 4

SOCIÉTÉ

COMMENT SAUVER LES NOUVEAU-NÉS ?



Un cours-atelier de formation des formateurs en réanimation néonatale a débuté hier au Centre hospitalier universitaire d'Angondjé (Chua). Les participants vont à leur tour assurer la mise à niveau de 1 000 personnels de santé de nos structures hospitalières dans les gestes de prise en charge des nouveau-nés.

Page 6

POLITIQUE

Akuré-Davain : des primaires ou par consensus

Page 2

ECONOMIE

Vers un retour du Corps de la paix au Gabon

Page 5

FAIT DIVERS

Neuf blessés dans un accident à Essassa

Page 9

n° 11858 - Vendredi 19 Juin 2015

40e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63 . Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

Justice

DES ARMES CHEZ ROBERT CHAMI !



Un fusil calibre 12 double canon, un calibre 12 fusil à pompe, un calibre 12 à trois coups, une carabine 9X3, deux carabines 458, un fusil 5/5 sans munition, une arme de collection (arme de poing 22 long rifle) et 324 munitions toutes marques confondues. C'est l'arsenal découvert hier, lors d'une perquisition par les enquêteurs au domicile de Robert Chami. Le directeur général de Robert Services, mis en cause dans l'affaire de vol de gazoil au préjudice de la Sogara, avait été arrêté à l'aéroport de Port-Gentil mardi dernier. Il se trouve toujours en garde à vue.

Page 10

Pour moi quoi...

Dans ce pays, à part le Présida, personne n'ose décider de quoi que ce soit. Autrement dit, on préfère tergiverser au lieu de régler les vrais problèmes une fois pour toute. C'est le cas des droits de succession.

Une fois de plus, le ministère de la Justice organise des journées portes ouvertes sur les successions avec la participation de toutes les personnes ressources que compte le Gabon : magistrats, notaires, Caisse de pension et des prestations familiales et CNSS. On aurait fait appel à tout ce beau monde à cause de leur "haute" connaissance des dossiers liés à la succession.

On sait ce qu'il en retourne de ces grands-messes où chacun vient plutôt embrouiller les esprits avec des exposés académiques, des grandes tirades sur les dispositions du code civil... français pour mystifier que d'éclairer

l'opinion, bref, c'est en fait l'étalage des théories fumeuses tirées des cours de droit dispensés à la faculté de droit de Sorbonne ou d'Assas que les nôtres ont appris par cœur. Ils feront des comparaisons avec cet environnement étranger sans tenir compte du vécu du terrain. Finalement, pour à rien.

Si je le dis, moi Makaya, c'est à cause des drames que vivent les veuves, veufs et orphelins après la mort d'un des conjoints. Conseil de famille, aujourd'hui, Conseil successoral, qu'est-ce qui change dans la misère des ayants-droit ? Rien. Des mots, rien que des mots pour prolonger le calvaire des pauvres gens. Et pourtant, la justice a les solutions, le droit, simplement dire le droit. Le reste, c'est du bruit pur quoi...

... Makaya